

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

8106

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

IDBIII

LATIFA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

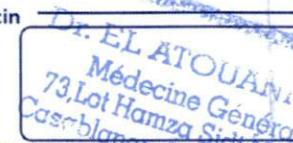
2335

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Dr. EL ATOUANI
Médecine Générale
73, Lot Hamza Sidi Mach
Casablanca 1610522

84 MARS. 2020

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Nature de la maladie :

Anxiété allergique pharyngite Toux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/2018	c		1500 DT	INP : 091218578
23/12/2018	contrôle		Gant	Médecin Honoré GOURAIE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formuleur	Date	Montant de la Facture
<i>Bloc Examen CASABLANCA Idk-Mabrouk Tél: 0522 355899</i>	<i>27/02/2020</i>	<i>314,70</i>
	<i>03/03/2020</i>	<i>179,00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

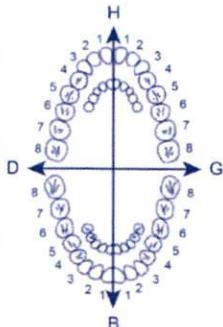
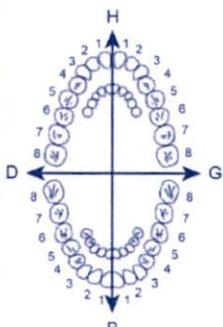
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

BEL EVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>										
				<input type="text"/> CŒFFICIENT DES TRAVAUX										
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS										
				<input type="text"/> DÉBUT D'EXÉCUTION										
				<input type="text"/> FIN D'EXÉCUTION										
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE													
	<p>H</p> <table border="0"> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table> <p>G</p> <p>B</p> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		00000000	00000000	35533411	11433553	<input type="text"/> CŒFFICIENT DES TRAVAUX
25533412	21433552													
00000000	00000000													
<hr/>														
00000000	00000000													
35533411	11433553													
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS										
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS										
				<input type="text"/> DATE DE L'EXÉCUTION										

LOT 191576
EXP 06 2023
PPV 90 50

LOT 063989/FC1
10/2022 PPC 79.50

65,00

ORDONNANCE

M. EL ATOUANI Hind
Médecine Générale
73 Lot Hamza Sidi Maarouf
Casablanca Tél: 0522.32.13.15

Le: 27/04/2020

Phme LATIFA 108111



79,70

di XYZ doct

3) ocrepid doct

65,00

3) ptt os

79,50

Environ

jeux x 31

PHARMACIE
SIDI
MAAROUF

MANDARONA

PHARMACIE MANDARONA
CASABLANCA SARL AU
ENNAKHIL
SIDI MAAROUF 330-99

PPV 79 DH 78
PER 09/2
LOT 1215



EL ATOUANI Hind
Médecine Générale
73 Lot Hamza Sidi Maarouf
Casablanca Tél: 0522.32.13.15

79,70

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 136,20 DH
Distribué par MSD Maroc

LithoTypo

ENROUEX®

Eucalyptus - Propolis - Echinacea / Gingembre

LOT 19291/FC7
10/2022 PPC 42,80

ORDONNANCE

Le: 03/03/2020

phne ID BIHII LATIFA

136,20 „ Nasenwurzel
spaltl. marm. +



$42,8^{\circ}$ \approx Inclination of



EL ATOUANI HEND
Medecine Générale
Casablanca, Tel 0522-391
13-14